



CAP Conducteur d'Installations de Production (CIP)

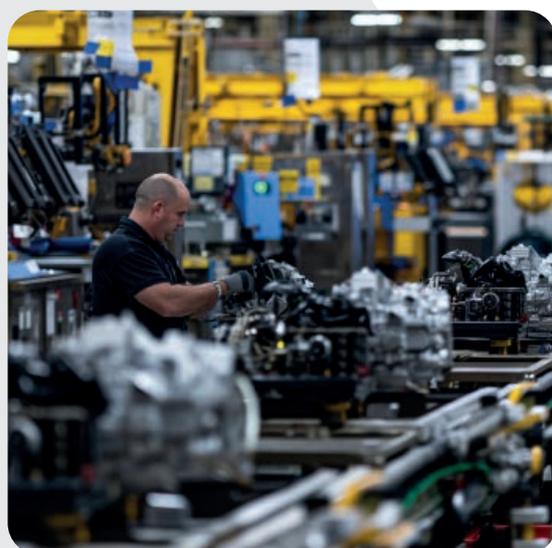
Le titulaire du CAP Conducteur d'Installations de Production, est chargé d'assurer la production industrielle sur un système automatisé ou non. Selon la complexité du système qui lui est confié, il assurera tout ou partie des activités suivantes :

- Préparation de son poste de travail
- Réglage du système sur lequel il intervient
- Lancement de la production selon le cahier des charges
- Mise en marche du procédé
- Approvisionnement en matière d'œuvre
- Surveillance du bon fonctionnement de la fabrication
- Arrêt et mise en sécurité
- Contrôle qualité
- Enregistrement des données garantissant la traçabilité du produit
- Maintenance de premier niveau et assistance à l'équipe de maintenance.

Cette formation est également accessible par la voie de l'apprentissage et en formation continue.



Vivier-au-court
61 rue Tambach Dietharz



Recrutement

Aux élèves issus d'une classe de 2nde baccalauréat professionnel industriel en grande difficulté pour leur permettre d'adapter leur parcours, d'acquérir un premier niveau de qualification et pouvoir ensuite poursuivre leur parcours par une poursuite d'études en 1^{ère} baccalauréat professionnel MSPC sous statut scolaire ou par alternance.

Aux élèves actuellement dans un dispositif d'Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) qui présentent les pré requis nécessaires pour envisager avec un emploi du temps adapté la préparation de ce CAP en 1 an.



Enseignements Généraux

- Français / Éducation civique / Histoire Géographie - **4h**
- Mathématiques / Sciences Physiques - **3,5h**
- Langue Vivante Allemand Anglais - **2h**
- Éducation Physique - **2,5h**
- Arts Appliqués - **2h**

Enseignements Professionnels

- Professionnels - **18h**
- Prévention Santé Environnement - **1,5h**

Formation en établissement scolaire

Durée - 1 an (30 semaines)



Formation en entreprise

La durée de la Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) est de 6 semaines :

Les élèves reçoivent, lors de ces PFMP, des compléments de formation professionnelle et mettent en application les compétences acquises au lycée professionnel. Ces périodes sont évaluées et comptent pour l'obtention du diplôme.

Cette période est rémunérée à hauteur de 75€ / semaine

Poursuites d'études

Le diplômé exercera son activité de production, fabrication ou conditionnement dans des entreprises industrielles des secteurs de l'agroalimentaire, la pharmacie, la cosmétologie, la chimie, la transformation des papiers et cartons, l'électronique, la production et transformation des métaux, la sidérurgie, l'automobile, l'industrie textile, les cuirs et peaux, la céramique...

Après le CAP, il est possible de préparer le :

- BAC Professionnel Maintenance Systèmes de Production Connectés (MSPC).
- BAC Professionnel Pilote de Ligne de Production (PLP).